



FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2021

Pauloises et Paulois,
Très chers collègues,

Nous voici déjà rendus à la fin de l'année 2020. Cette dernière année nous a fait vivre de nombreux chambardements. Elle a testé notre résilience et notre capacité à s'ajuster rapidement aux trop nombreux changements. C'est en considération de la nouvelle conjoncture sanitaire et économique ainsi que du contexte du dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation triennal que nous avons travaillé à l'élaboration d'un budget équilibré, prudent et responsable. Aujourd'hui, c'est avec plaisir que je dépose, au nom du conseil municipal, le fruit de notre labeur collectif.

PROJET DU HAVRE PAULOIS

Malgré un début d'année un peu au ralenti, le marché immobilier a repris de l'effervescence à la fin de l'été 2020. À l'image de cette reprise immobilière, nous avons vu enfin s'ériger les premiers bâtiments dans le projet des « Cours du Ruisseau ». Durant l'année 2021, tout nous porte à croire que nous devrions voir quelques autres projets immobiliers se concrétiser. Notamment, il y aura celui de Havre Paulois. Rappelons que ce projet résidentiel devrait permettre à nos aînés d'avoir accès à des loyers à prix raisonnables en plus de pouvoir demeurer dans leur milieu de vie paulois. La localisation de ce projet est prévue près des rues Dalbec et Royale. Le croissant du Havre occasionnera des travaux d'infrastructures de l'ordre de 1 200 000 \$ qui seront financés par un règlement d'emprunt au secteur. C'est également une occasion pour la Municipalité de mettre sur le marché de nouveaux terrains qui devraient nous offrir une source de revenus non négligeables.

INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUTS SANITAIRES

À l'instar des dernières années, nous poursuivrons et compléterons nos investissements dans le maintien et l'amélioration des infrastructures d'eau potable et d'égouts sanitaires. En 2021, ce sera au tour du poste de pompage Curé-Valois de subir une cure de rajeunissement. Nous y investirons un montant de 400 000 \$ qui sera financé par les revenus du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 du MAMH. En effectuant cette opération, nous compléterons la mise aux normes de l'ensemble de notre réseau municipal et nous nous assurons d'avoir tous les outils technologiques nous permettant d'évaluer la performance de notre infrastructure et d'assurer des interventions stratégiques de maintien et de corrections, le cas échéant.

AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Comme à chaque année, nous poursuivrons nos investissements dans l'amélioration du réseau routier paulois. En 2021, c'est plus de 1 200 000 \$ qui seront investis dans la réfection et le pavage de sections de chemins. Les chemins Cyrille-Beaudry, Guilbault et Saint-Jean seront les cibles pour l'année à venir. Les investissements sont nécessaires afin de s'assurer de maintenir le réseau routier municipal en bonne condition.

INVESTISSEMENT DANS NOS INFRASTRUCTURES DE LOISIR

L'accroissement démographique et l'émergence de nouveaux secteurs résidentiels nous poussent à vous offrir des infrastructures culturelles et de loisir de qualité. Nous travaillons depuis plusieurs années à mettre en place un réseau de pistes cyclables et piétonnier compétitif. En 2021, nous poursuivrons en ce sens avec la réalisation d'une passerelle entre le chemin Saint-Jean et les pistes cyclables du projet des « Cours du Ruisseau ». Également, afin de réduire le stationnement dans les rues du secteur de l'Île Vessot, nous prévoyons l'agrandissement du stationnement donnant accès à la piste cyclable de ce secteur. Ces investissements seront en partie financés par le fonds de parcs et espaces verts.

Parmi les autres décisions importantes, nous poursuivons nos démarches avec le ministère des Transports pour la préparation de l'installation de feux de signalisation à l'intersection de la rue des Tourelles et du boulevard de l'Industrie. Également, nous travaillerons à revoir notre réglementation municipale afin de nous conformer au nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Joliette. Finalement, nous prévoyons progressivement revenir à une programmation normale de nos activités municipales d'ici la fin de 2021.

LE BUDGET 2021

Dans sa globalité, le budget 2021 présente des revenus et des dépenses équilibrés de l'ordre de 8 951 952 \$, comparativement à 8 370 669 \$ pour l'année 2020. Il s'agit d'une croissance de 581 283 \$ par rapport à l'exercice budgétaire précédent.

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

En considération du dépôt d'un nouveau rôle triennal d'immobilisations et de l'inflation courante, la taxe foncière générale a été ajustée afin d'amoinrir nos réalités municipales. En 2021, elle sera fixée au taux de 0.483 \$ / 100 \$ d'évaluation, comparativement à 0.497 \$ en 2020.

Depuis 2020, nous présentons, indépendamment de la taxe foncière générale, le taux de taxation des services de la Sûreté du Québec pour l'année courante. En 2021, ce taux sera fixé à 0.117 \$ / 100 \$ d'évaluation comparativement à 0.123 \$ en 2020.

TAXE DESTINÉE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

En ce qui concerne la taxation sur l'amélioration du réseau routier, celle-ci est maintenue au même taux que 2020 et sera de 0.065\$ / 100 \$ d'évaluation. Rappelons que ce programme vise à améliorer et maintenir en bon état toutes nos rues et chemins sur un horizon d'environ 20 ans.

Ainsi en 2021, trois chemins majeurs bénéficieront en partie de ces revenus. Il s'agit de sections des chemins Cyrille-Beaudry, Guilbault et Saint-Jean. Les opérations prévues sont la pulvérisation, le rechargement et la pose de deux (2) couches de pavage.

TARIFS DE COMPENSATION (eau, égout et éclairage)

Annuellement, nous révisons les tarifs de compensation pour les propriétés desservies par l'aqueduc, les égouts sanitaires et l'éclairage de rues. Ces tarifs sont imposés afin d'assurer la pérennité de nos équipements. À ce titre, les tarifications pour ces compensations seront les suivantes pour 2021 :

- | | |
|--|----------------------------------|
| - Eau (desservi par l'aqueduc municipal) | tarif passera de 150 \$ à 155 \$ |
| - Égout | tarif passera de 115 \$ à 120 \$ |
| - Éclairage – secteur urbain | tarif maintenu à 25 \$ |
| - Éclairage – secteur 3 ^e Rue Ouest | tarif diminuera de 30 \$ à 25 \$ |
| - Éclairage – Bourget inc. | tarif maintenu à 270 \$ |
| - Éclairage – rue Renaud | tarif maintenu à 25 \$ |

TARIFS DE COMPENSATION DES ORDURES ET COLLECTE SÉLECTIVE

Nous sommes heureux de vous informer que vos efforts et votre excellent comportement à l'égard des collectes des ordures, des matières recyclables et des matières organiques portent encore ses fruits cette année. Il faut remonter à 2007 pour voir un taux aussi bas.

- | | |
|--------------------------------|------------------------------------|
| - 1 à 5 unités de logement | tarif diminuera de 150 \$ à 134 \$ |
| - 6 unités de logement et plus | tarif passe de 100 \$ à 91 \$ |

La fluctuation du tarif de compensation est directement attribuable à la variation du volume de déchets acheminés au site d'enfouissement. Un bon taux de compostage et de récupération au détriment des ordures nous apporte des crédits supplémentaires. Il y a donc lieu d'accroître nos bonnes pratiques en matière de compostage et de récupération pour voir notre facture commune diminuer.

APPROPRIATION DU SURPLUS LIBRE NON AFFECTÉ

Pour amoindrir les dépenses de l'exercice financier 2021 et se maintenir à un niveau compétitif, un montant de 850 000 \$ a été approprié du surplus libre non affecté.

PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS

L'adoption d'un plan triennal en immobilisations permet à la Municipalité de projeter ses investissements sur un horizon de trois ans. Pour 2021, les investissements totaux en immobilisations s'élèvent à 3 642 800 \$. Ils comprennent, entre autres, des investissements de 1 207 000 \$ dans l'amélioration des chemins municipaux et 1 594 000 \$ dans les réseaux d'égouts et d'aqueduc. Ces investissements sont nécessaires afin d'assurer la pérennité de nos équipements et d'assurer la sécurité de tous les citoyens.

EN CONCLUSION

Tout comme 2020, l'année à venir devrait être encore un peu particulière. Or, nous sommes convaincus que les efforts consentis par notre équipe à l'élaboration de ce budget nous permettront d'atteindre nos objectifs et de maintenir Saint-Paul comme l'un des endroits où la qualité, la vitalité et la performance sont au rendez-vous.

Alain Bellemare, maire

14-12-2020